



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## âge de la retraite

Question écrite n° 74263

### Texte de la question

M. Jean Rigal appelle tout particulièrement l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'ouverture du droit à la retraite complète avant soixante ans à tous les salariés après quarante annuités de cotisations. Une proposition de loi a été « bloquée » le 27 novembre 2001 à l'Assemblée nationale, ce qu'il regrette vivement. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment et dans quel délai le Gouvernement entend donner satisfaction à cette génération de salariés qui a contribué au développement de notre pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Rigal](#)

**Circonscription :** Aveyron (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74263

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mars 2002, page 1490